



## **Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 62**

***C.A.P.D. du 22 novembre 2016***

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs, les commissaires paritaires,

Cette CAPD se tient dans un contexte particulier : la campagne présidentielle a déjà commencé et les négociations PPCR touchent à leur fin.

La course aux élections présidentielles est entamée, apportant son lot de mesures contre le service public. Les candidat-es de droite sont dans la surenchère quant au nombre de fonctionnaires à supprimer, aux services publics à démanteler, aux impôts à baisser promouvant une société encore plus libérale, sur le plan économique, social ou fiscal qu'elle ne l'est aujourd'hui suites aux politiques d'austérité menées depuis des années. Le projet de budget 2017 poursuit malheureusement cette politique : dans le 1<sup>er</sup> degré il manque encore de nombreux postes. Dans ce contexte de remise en cause de la Fonction publique, le SNUipp-FSU appelle à la réussite de la journée unitaire d'expression des revendications organisée le 29 novembre par les organisations CGT, FA-FP, FSU et Solidaires.

Le SNUipp-FSU renforcera son opposition aux politiques libérales qui aggravent les inégalités. Le SNUipp avec la FSU proposent des alternatives économiques, démocratiques, sociales, écologiques pour reconstruire l'espoir dans le progrès social et stopper également la montée de l'extrême-droite.

Les tenants d'une école réactionnaire et du tri social se font entendre pour remettre en question « le pédagogisme » et le « tous capable ». Face à cette campagne et à l'absence de réponses suffisantes, le SNUipp-FSU prendra toute sa place dans la construction d'un projet pour une école portant la réussite de tous les élèves et l'amélioration des conditions de travail des personnels.

### **Concernant le PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations)**

La publication prochaine des décrets statutaires va clore le cycle des discussions pour transposer le PPCR aux carrières enseignantes : transformation d'une partie de l'indemnitare en points d'indice, revalorisation des grilles indiciaires, principe d'une cadence d'avancement unique (sauf aux 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelons de la classe normale), déroulement de carrière sur au moins deux grades (classe normale et hors classe), réduction des écarts dans le déroulement des carrières, création d'un troisième grade( grade dit exceptionnel), réforme de l'évaluation... Ces mesures qui entreront en vigueur à partir de 2017 se traduiront par une amélioration des rémunérations et des carrières, cependant le SNUipp-FSU dénonce certains points du PPCR comme inacceptables ou en deçà des attentes :

- Le calendrier est trop étalé (jusqu'en 2020) et les gains indiciaires assez faibles, entre (6 et 17 points selon l'échelon), ainsi qu'une revalorisation du début de carrière. Tout cela ne permet pas une revalorisation conséquente et immédiate des rémunérations.
- La garantie d'une carrière sur deux grades qui passe par l'accélération des flux et un mécanisme de passage automatique à la hors classe reste à élargir et à consolider.
- La création d'une classe exceptionnelle réservée à un nombre restreint d'enseignant-es est inacceptable. Le SNUipp-FSU dénonce la logique managériale sous-jacente à la mise en place de cet outil de tri et de divisions et réclament un avancement au rythme le plus rapide pour tous dans toute la profession.

De même, le ministère maintient un rythme d'avancement différencié à deux moments dans la classe normale, pour la temporalité de l'accès à la hors-classe et pour le choix des enseignant-es accédant à la classe exceptionnelle. Lors de ces quatre rendez-vous, le déroulement de carrière reste donc connecté à l'évaluation, ce que le SNUipp-FSU continue de contester.

Sur les nouvelles modalités de l'évaluation professionnelle : l'évaluation évoluerait vers davantage d'accompagnement, d'aide de conseil et ce, à la demande des enseignants ou des équipes. Cela entre en conformité avec la nouvelle fiche de mission des IEN.

Le SNUipp a porté cette demande d'aide et de conseil. Cela suppose un véritable budget consacré à la formation continue.

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU le bilan professionnel comme base des rendez-vous carrière a été abandonné et le respect de l'égalité femmes-hommes dans les promotions sera respecté.

La note va être supprimée. Elle est remplacée par un avis de l'IA-DASEN sur proposition de l'IEN, permettant un passage plus ou moins rapide aux échelons 7 et 9 ou à un changement de grade.

La suppression de la note est une revendication du SNUipp. Pour autant nous refusons que seul l'avis de l'IA-DASEN soit pris en compte. L'expérience professionnelle mesurée par l'ancienneté doit également l'être.

Le SNUipp-FSU poursuivra ses interventions pour améliorer les textes d'application du PPCR et pour assurer l'effectivité des revalorisations. De manière générale, le SNUipp-FSU œuvrera pour une amélioration des carrières et des rémunérations de tous sans exception et pour le respect de la transparence et de l'équité. Il va de soi que le paritarisme doit être conforté.

Le SNUipp-FSU dénonce d'ailleurs le fait que 15 000 collègues soient encore exclus partiellement ou totalement de l'ISAE, et même que certains personnels (en SEGPA, EREA, ULIS collège) subissent une perte de traitement. Les enseignant-es référents sont également quasi exclus des revalorisations alors qu'ils connaissent un accroissement de leur charge de travail dans des conditions dégradées. Le SNUipp-FSU soutient les actions en cours, notamment le blocage de l'enquête nationale, et demande l'ouverture immédiate de discussions ainsi que la création de postes pour améliorer les conditions de travail.

Le SNUipp-FSU sera reçu prochainement par le ministère pour porter les revendications de tous ces personnels.

Dans le cadre des nouvelles modalités d'évaluation, beaucoup d'interrogations se posent pour nos collègues notamment par rapport à la façon dont les mesures transitoires vont s'opérer dans notre département et les incidences que pourraient avoir les évaluations des personnels qui se dérouleront cette année scolaire sur le reste de leur carrière.

## APC

L'amélioration des conditions de travail des personnels passe aussi par la redéfinition de leur temps de travail. S'appuyant sur les remontées du terrain (inefficacité des APC, 108h qui débordent, temps de travail amplifié sur la semaine, non reconnaissance du temps invisible...) le SNUipp-FSU a lancé sa consigne

« on arrête les APC ». Le ministère a enfin entendu notre requête et a reçu le SNUipp le 10 novembre puis va nous recevoir à nouveau pour poursuivre les discussions à ce sujet.

## Remplacement

L'amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves passe également par l'amélioration du remplacement. Le ministère a présenté ses orientations sur la question du remplacement. En fixant le département comme périmètre de nomination et d'intervention des remplaçants, en supprimant les différentes catégories de remplaçants, le nouveau cadre dégraderait la qualité du remplacement et les conditions de travail des remplaçant-es. Pour le SNUipp-FSU, la réponse réside dans la création de postes à hauteur des besoins. Nous revendiquons une gestion de proximité par les circonscriptions.

## LSUN

D'autre part, la mise en place du LSUN, dans les conditions actuelles ne va certainement pas améliorer les conditions de travail des personnels ni l'évaluation des élèves. En effet, engagé à marche forcée, sans retour d'expérimentations, sans accompagnement, sans garantie sur la confidentialité, le LSUN qui interroge l'évaluation en lien avec les programmes n'apparaît pas en adéquation avec la réalité des écoles. En aucun cas le LSUN ne doit être un outil qui permettrait de surveiller, fichier, comparer élèves, enseignant-es mais aussi écoles, ni représenter une surcharge de travail pour les enseignant-es et les directrices et directeurs. Le SNUipp-FSU continue de porter sa demande de moratoire. Il soutiendra les collègues qui ne renseigneront pas LSUN, préférant les outils qui leur semblent les plus appropriés et portera les revendications des enseignants auprès du ministère. Quelle demande avez-vous fait aux enseignants de notre département à ce sujet, Monsieur l'Inspecteur d'académie ?

## Stagiaires (Hulluch)

Enfin, lors d'une audience demandée par le SNUipp-FSU 62, vous nous avez assuré de votre soutien à deux stagiaires qui ont été malmenés dans leur fonction par des parents envahissant une école sous prétexte qu'ils n'étaient pas suffisamment formés pour prendre en charge la classe. Le SNUipp-FSU vous remercie du soutien apporté aux 2 stagiaires. Pour le SNUipp-FSU, il y a certes de nombreuses améliorations à apporter à la formation mais la réaction des parents est, nous le pensons comme vous, inadmissible car ils n'ont pas à choisir leur enseignant et encore moins prendre en charge les élèves à leur place et intervenir de cette manière violente devant les élèves. Lors de nos rencontres avec de nombreux stagiaires, nous remarquons une inquiétude à ce sujet : serait-il possible de rassurer l'ensemble des stagiaires à ce sujet et de les assurer de votre soutien et de la démarche à entreprendre si cela devait faire « boule de neige » dans le département ?